



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

PROCES-VERBAL informatif

Comité élargi de l'AMCC

27 novembre 2021 / 2012 Auvernier

1. Accueil

Madame Geneviève Roulet, présidente de l'AMCC, ouvre la séance à 17h45 et accueille les participants : Mme Odile Roulet, M. Jean-Denis Roulet, M. Jacques Ramseyer, M. Arnaud Besson ainsi que la soussignée. Elle excuse M. Christophe D'Epagnier, retenu pour raisons personnelles.

2. Bilan de l'application Monumentissimo !

A ce jour, le bilan est plutôt positif au vu des circonstances, à savoir la fermeture en raison des travaux de restauration de la Collégiale. Le 2 juillet 2021, jour du vernissage, quelque 2000 personnes ont en effet accédé à l'application. Avec le léger recul dont nous disposons aujourd'hui, force est de constater que trop de gens se rendent sur le site mais rencontrent des difficultés à établir le lien entre le QR code et le téléchargement de l'application. En outre, il semble que les utilisateurs d'Android connaissent plus de difficultés à naviguer sur l'application que ceux d'Apple. La cause est, semble-t-il, à rechercher dans le fait qu'Apple gère à 100% ses applications, ce qui n'est pas le cas d'Android. Odile affirme avoir éprouvé le même genre de difficulté sur place lors du passage à la deuxième partie de l'application. Jean-Denis signale, quant à lui, qu'il ne parvient pas, une fois au pied du monument, à accéder à cette dernière de façon directe, c'est-à-dire sans passer par la partie I, alors qu'au moment de l'inauguration le problème ne s'était pas posé. Arnaud fait remarquer que pour les téléphones plus anciens ou de mauvaise qualité, ce genre d'ennui est fréquent concernant des applications lourdes telles que Monumentissimo ! Selon lui, trois solutions se présentent : alléger l'application, proposer une application qui tourne sur le web (entraînant inévitablement un certain coût)



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

ou s'en remettre au progrès. Jacques, qui possède un iPhone, n'a rien constaté. Geneviève demandera à David Hofer de dna-studios d'alléger l'application, si cela est possible. Dans tous les cas, des mises à jour régulières sont prévues dès avril 2022.

3. Entretien du 25 novembre 2021 entre Mesdames Lena Brina, Corinne Stehlin et Geneviève Roulet

Le rendez-vous ayant dû être reporté au 2 décembre, Geneviève présente toutefois quelques pistes à explorer afin de diffuser de façon plus optimale Monumentissimo !

a) Rendre plus visible la relation entre le QR code et l'application

Une photo ou une plaque pourrait signaler sur place aux visiteurs que cette application existe, qu'elle est accessible. Arnaud propose de mettre à disposition un flyer ou de créer une silhouette du monument qui inviterait les visiteurs à scanner le QR code. Odile suggère de s'adresser à un graphiste afin de donner forme à cette « statue de carton ». De plus, elle soumet à l'assemblée l'image d'une sorte de présentoir sur lequel une tablette serait vissée. Jacques imagine de fixer cette même tablette sur la barrière actuelle. Jean-Denis préconise, quant à lui, la mise à disposition d'une tablette ainsi que la diffusion d'un film sur écran. Dans tous les cas, il s'agira de trouver la meilleure version d'ici au 17 avril 2022, date de réouverture de la Collégiale. Geneviève souhaiterait que le monument soit protégé par une alarme, une fois que les travaux seront achevés.

b) Accentuer l'information auprès des guides touristiques

La présidente constate que les guides touristiques ne semblent pas encore suffisamment au courant de cette nouvelle application et ne sont donc pas à même de renseigner les touristes sur le sujet. La même remarque s'applique aux informations données sur le petit train de l'Office du tourisme, organisme qui, par ailleurs, informe déjà les visiteurs de l'existence de notre application. Afin de combler ce manque, Geneviève serait disposée à dispenser une « petite formation » aux uns comme aux autres.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

c) Renforcer l'impact à travers le web

Selon David Hofer, pour diffuser plus largement notre travail, il conviendrait de mettre la première partie en ligne sous forme de vidéo, ce qui engendrerait évidemment des frais non encore chiffrés. L'assemblée apprécie cette idée.

d) Impliquer les restaurateurs et les hôteliers neuchâtelois

Odile émet l'idée de faire appel aux restaurateurs du quartier de la Collégiale afin que ceux-ci incitent les touristes à se rendre auprès du monument et/ou leur distribuent un flyer mis à leur disposition par nos soins. De plus, dans le même ordre d'idée, un mail pourrait être envoyé en guise de rappel à ces derniers avant la réouverture de la Collégiale.

4. Perspectives et éventuels futurs projets de l'AMCC

Arnaud fait part au comité élargi de l'idée de Geneviève de simplifier la version actuelle de l'application, afin de la rendre accessible aux enfants en créant une sorte de jeu vidéo. Pour un public d'adultes, Geneviève imagine que le développement pourrait ensuite être basé sur deux aspects : les armes et armures des XIVème et XVème siècles ainsi que la mode ou les costumes du XIVème siècle. Les collaborateurs de dna-studios seraient probablement intéressés à réaliser le projet, mais à quel prix ?

Pour Jacques, il serait sans doute moins coûteux de réaliser un dossier pédagogique en distinguant le public selon l'âge (enfants, d'une part et adolescents ou jeunes, de l'autre). Arnaud trouve l'idée très bonne et estime qu'il s'agirait en outre d'un support marketing de choix. La présidente souligne que ces projets seraient coûteux et qu'il faudrait à nouveau trouver de sponsors...

Arnaud propose de rédiger une publication. Selon Jacques, celle-ci pourrait être un point de départ relativement accessible financièrement. Il s'agirait de récrire une version plus romancée pour les enfants. Il se dit prêt à tenter l'expérience du dossier pédagogique en le destinant à un public âgé de 10 à 13 ans. Arnaud revient sur l'idée de la rédaction d'un article scientifique ainsi qu'à celle d'une version script de l'histoire. Un petit livret payant pourrait aussi être publié. Sur cette lancée et toujours destinées aux plus jeunes,



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

Geneviève imagine pour sa part encore d'autres possibilités, telles que la création d'un calendrier photo, style « calendrier de l'Avent », mais dont les portes permettraient de découvrir le Monument sous des facettes inédites ! Mais à nouveau, il s'agit de projets à moyen terme liés au financement et à l'avenir de l'AMCC. Tout cela bien entendu reste de la musique d'avenir...

Enfin, Geneviève nous communique l'existence de nouvelles pistes découvertes par Lionel Bartolini à propos de l'héritage des Comtes et Comtesses de Neuchâtel et plus précisément au sujet de Conrad de Fribourg. En effet, de nouvelles révélations à propos de cette famille complexe ont été mises en lumière. L'AMCC serait-elle en mesure de les exploiter ? Pour Geneviève, il y aurait encore à dire à propos de Claude d'Aarberg en reliant l'histoire de la Collégiale de Neuchâtel à celle de Valangin, ce qui permettrait d'imaginer une sorte de périple à travers la nouvelle commune de Neuchâtel. Arnaud pense qu'il est plus prudent de rester sur la Colline du Château afin d'exploiter encore ce lieu emblématique. Jacques doute de l'attractivité de Valangin face à celle de la Collégiale de Neuchâtel ; s'il s'agit d'élargir le projet de l'AMCC, il convient selon lui aussi de rester à Neuchâtel. Jean-Denis rappelle qu'il existe le réseau « Ô châteaux » (châteaux de Boudry, Colombier, Neuchâtel et Valangin), lequel semble rencontrer beaucoup de succès. D'après Arnaud, il reste certes encore quelques statuaires à approfondir, mais ceux-ci nous éloigneraient trop de notre monument. Pour exploiter la saga du Comte Louis, il conviendrait d'envisager plutôt la création d'une suite de vidéos. Mais la présidente de l'AMCC reste prudente quant à la réalisation de certaines de ces idées, sachant que le contrat de maintenance de l'application par dna-studios coûte à lui seul 3080.- frs par an pour un forfait d'environ 15 heures d'entretien et qu'il est renouvelable d'année en année.

5. État financier de l'association

Le Département des finances a versé la dernière tranche de la convention. Pour décrocher cet ultime versement, Geneviève a dû envoyer une copie du contrat de maintenance de l'application. A ce jour, l'état des finances de l'AMCC est positif puisqu'il reste sur notre compte 24'718.- frs. Il s'agira néanmoins de trouver de nouveaux sponsors



AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses
Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER
info@amcc-neuchatel.ch
www.amcc-neuchatel.ch
IBAN : CH0700766000103245300

Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

et membres. Pour l'avenir, la présidente compte tout de même sur les cotisations perçues grâce aux membres afin que notre association perdure. Avec le montant disponible, il sera sans doute possible de faire réaliser par dna-studios une vidéo mise en ligne sur YouTube. De plus, des flyers pourront être conçus, par exemple, par Print'zessin.ch qui propose de bonnes réalisations à des prix attractifs.

6. Divers

Malgré de nombreux rappels, un de nos membres n'a plus réglé ses cotisations. Selon le règlement, il perd de ce fait son statut de membre.

À 19 h 20, la partie « officielle » de la séance du jour du Comité élargi de l'AMCC est levée. Il est temps de déguster la désormais traditionnelle fondue de Noël des Clos.

La rédactrice : Patrizia Suriano